

La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation
Archives Vivantes

N° 5 - Été 2014

N° ISSN 2296-4673 - Prix de l'édition papier : CHF 2.-

Editorial

LA POMME atteint aujourd'hui sa vitesse de croisière et ses lecteurs lui réservent un accueil favorable. Puisque cela ne coûte rien, nous avons décidé d'étendre sa diffusion à un plus large public. Ne vous étonnez donc pas de recevoir, en ligne et plusieurs fois dans l'année, des nouvelles de notre Fondation.

Le contenu de la dernière page de notre Bulletin, traditionnellement ludique, humoristique, voire irrespectueux, prend aujourd'hui des allures de fruit défendu. Que les âmes sensibles veuillent bien nous en excuser, mais en latin ou en vocable héraldique il faut parfois appeler un chat... un chat !

La Fondation Archives Vivantes participe systématiquement au vide grenier de La Côte-aux-Fées. Celui-ci se tiendra cette année le samedi 14 juin et les visiteurs pourront, comme chaque année, visiter nos locaux, bénéficier de renseignements gratuits sur l'histoire et l'héraldique de leur famille ou acquérir des doublons

de notre bibliothèque en faisant eux-mêmes leur prix !



Le stand de la FAV au marché d'été de Sainte-Croix en 2012

Marinette Nusslé et Philippe Alber y tiendront par ailleurs un stand de brocante et d'artisanat dont le bénéfice de la journée sera versé à la Fondation.

Enfin les « Niquelets » pourront visiter, dans le courant de l'automne, une exposition consacrée aux familles de La Côte-aux-Fées.

Une information plus détaillée (date, lieu et familles concernées) parviendra prochainement aux habitants de la commune par la diffusion d'un "flyer" tous ménages.



Familles originaires de La Côte-aux-Fées

En marge de la prochaine exposition qui se tiendra au village, voici la liste des anciennes familles subsistantes de La Côte-aux-Fées. Certaines sont des familles de souche (a), d'autres viennent de la mairie des Verrières, à laquelle appartenait la paroisse de La Côte-aux-Fées, proviennent d'autres communes de la principauté ou d'autres cantons confédérés (b). Certaines d'entre-elles sont dites « heimatlos » et ont obtenu, dans le courant du XIX^e siècle, la bourgeoisie de la commune. L'ancienne origine est précisée entre parenthèses lorsque celle-ci est connue.

Audétat (a)

Barbezat (a, Les Bayards NE)

Bayer (b, Allemagne)

Beger (b)

Bolle, Bolle-Picard (a)

Bourquin (a)

Calame (b, Le Locle NE)

Chaillet (b, Le Chenit VD)

Chapuy (b)

Corlet (a)

Cretenet (a)

Fatton (a)

Gaillard (b, Bullet VD)

Gerber (b, Röthenbach i.E. BE)

Gétaz (b, Château-d'Oex VD)

Girard (b, France)

Graf (b, Les Verrières NE)

Grandjean (a, issue des Juvet)

Grange (b, Les Verrières NE)

Gras (b, Les Verrières NE)

Grobéty (b)

Grossen (b, Kandersteg BE)

Grumbach (b)

Guyaz (b, L'Isle VD)

Guye (a, Les Bayards NE)

Jeannet (b, Les Verrières NE)

Juvet (a, Buttes)

Lambelet (a, Les Verrières NE)

Lardet (b)

Leuba, Leuba-Bastillon (a, Buttes)

Lingg (b)

Lutz (b, Rheineck SG)

Nerdenet (b, Les Verrières NE)

Pétremand (a)

Piaget (a)

Riecker (b)

Rouiller (b, Buttes NE)

Ruffati (b)

Tattet (a)

Tolck (b, Courlande)

Ullmo (b)

Walther (b, Rougemont VD)

Aimé Humbert-Droz
1819-1900

Le Musée d'Ethnographie de Neuchâtel commémore cette année les 150 ans de la signature du traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon.



Aimé Humbert-Droz

Aimé Humbert-Droz, fils d'un père horloger, est né le 26 juin 1819 à La Chaux-de-Fonds et mort à Neuchâtel le 19 septembre 1900. En 1848, après des études de droit à Lausanne et Tübingen, il devient secrétaire du nouveau gouvernement provisoire de Neuchâtel. Membre de l'Assemblée constituante, il est nommé Conseiller d'Etat chargé de l'instruction publique. En 1854 il est élu au Conseil des Etats où il siège jusqu'en 1862.

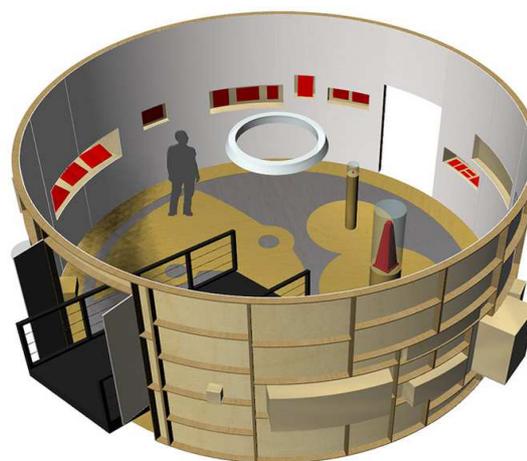
En novembre 1862, il est envoyé au Japon en qualité de ministre plénipotentiaire. Le 6 février 1864 il signe à Edo, aujourd'hui Tokyo, un traité d'amitié et de commerce avec le gouvernement impérial. Le récit de son voyage, richement illustré, est publié à partir de 1866 dans la revue « *Le*

Tour du Monde ». Il s'agit d'un des premiers grands récits de voyage au Japon en français.

En 1866, il refonde l'Académie de Neuchâtel dont il est le recteur jusqu'en 1873. Il continue d'y enseigner jusqu'en 1893.

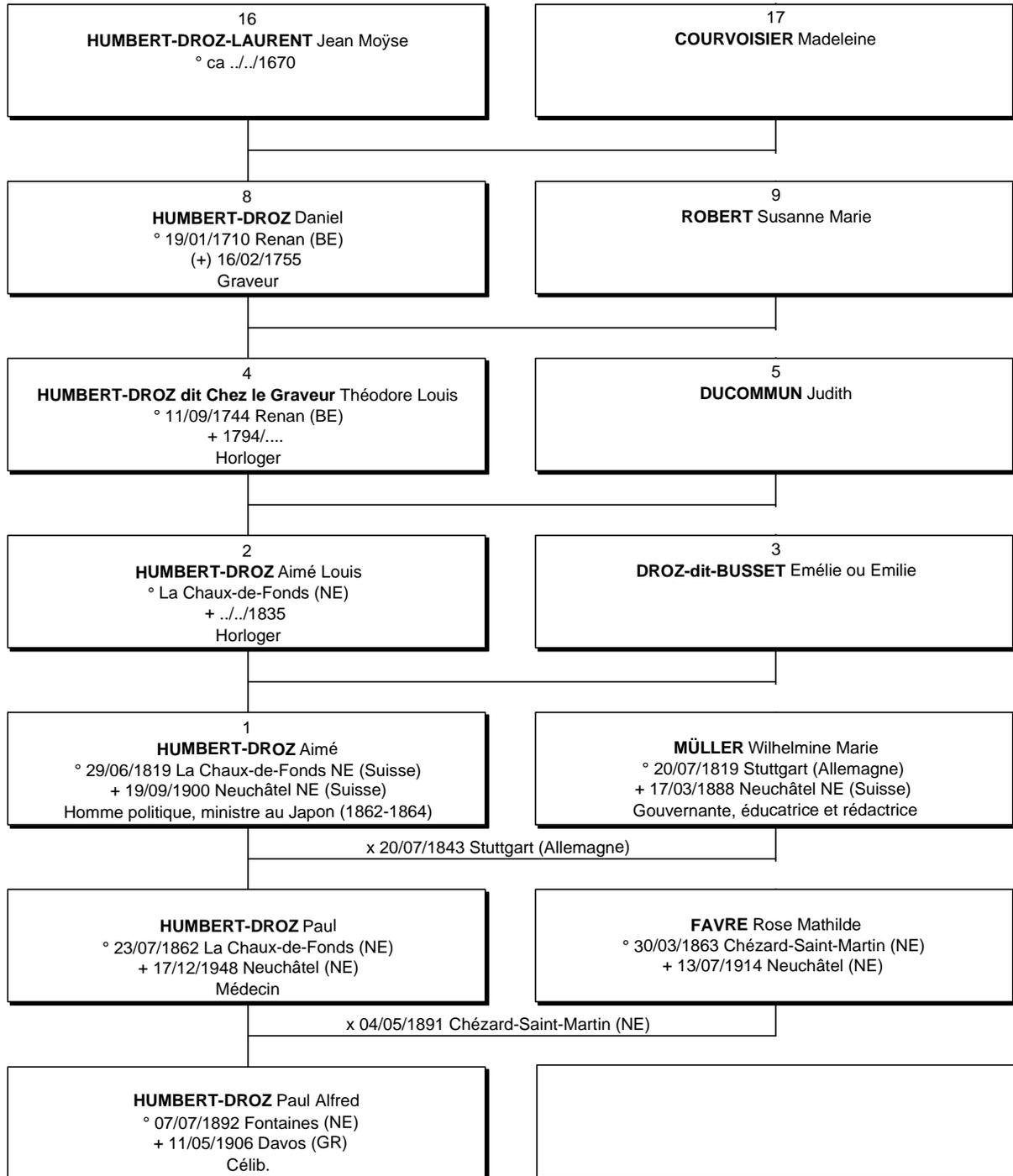
Franc-maçon, il est le sixième Grand Maître de la Grande Loge Alpina de 1871 à 1874.

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), qui détient la collection de plus de 2'500 images (photographies, estampes, peintures et gravures) ramenées de son voyage par le diplomate neuchâtelois, a entrepris de valoriser ce fonds exceptionnel et de mettre sur pied avec ses partenaires de l'Ambassade du Japon, du DFAE, de la République et canton de Neuchâtel et de la ville de Neuchâtel, une série de manifestations commémoratives réunies sous le titre "*Imagine Japan*", du 19.06.2014 au 19.04.2015.



Modélisation de l'espace 1 de l'exposition *Imagine Japan* : "La mission d'Aimé Humbert"

Généalogie agnatique d'Aimé Humbert-Droz



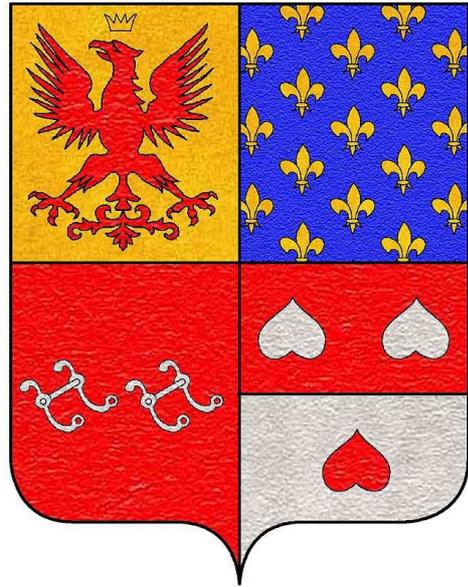
Les armes parlantes de Bartolomeo Colleoni

Le condottiere¹ italien Bartolomeo Colleoni est né à Solza, près de Bergame, vers 1395 et mort au château de Malpaga à Cavernago le 10 novembre 1475.

De souche lombarde, fils de Paolo et de Ricadonna Saiguini, il appartenait à la noblesse citadine, comme l'indiquent ses armes dites parlantes, c'est-à-dire dont les meubles suggèrent phonétiquement le nom, ce qui est le cas ici pour les lecteurs avertis.

La famille laissa de nombreux juges et notaires, ancrés dans la foi gibeline² pendant une grande partie du XIII^e siècle. Leur appartenance politique devint par la suite moins affirmée en ce sens qu'ils furent toujours plus attentifs à soutenir un parti plutôt que l'autre selon leurs propres intérêts du moment.

Gisalberto, que l'on peut considérer comme le chef de lignée de la famille Colleoni, est cité pour la première fois avec l'appellation qui sera véritablement celle de la famille : *Colione*. Il semble déjà bien intégré dans une Bergame qui, comme toutes les communautés de l'époque, participa, entre les XI^e et XII^e siècles, à ce mouvement socio-politique qui vit prévaloir la commune sur le fief, la nouvelle société et la bourgeoisie sur la société féodale.



Armes des Colleoni

Mais ce n'est pas tant l'histoire, ni même la généalogie de cette famille qui nous intéresse, mais bien ses armoiries, représentées ici dans le quatrième quartier. Celles-ci se blasonnent :

« *Duos colionos³ albos in campo rubeo de supra et unum colionum rubeum in campo albo infra ipsum campum rubeum* ».

Certains auteurs prétendent que Bartolomeo Colleoni souffrait de polyorchidie⁴... Quoi qu'il en soit c'est là le plus bel exemple d'armes parlantes connu à ce jour !

Notes :

1. Les *condottieri* étaient, dans l'Italie médiévale, les chefs des armées de mercenaires.
2. Les *gibelins*, dans l'Italie médiévale, étaient les partisans de l'empereur, alors que les *guelfes* étaient ceux du pape.
3. *Hic jacet lepus !*
4. Maladie orpheline (cf dictionnaire).

Histoire de famille

Je me suis marié à une veuve qui avait de son premier mari une grande fille, dont mon père tomba amoureux et qu'il épousa.

Mon père devint ainsi mon gendre tandis que ma belle-fille devenait ma belle-mère puisqu'elle avait épousé mon père. Bientôt ma femme eut un fils qui fut le fils de la mère de la femme de mon père et en même temps mon oncle puisqu'il était le frère de ma belle-mère voilà donc mon propre fils qui devient mon oncle.

La femme de mon père elle aussi devint mère d'un garçon, qui fut à la fois mon demi-frère et mon petit-fils vu qu'il était le fils de la fille de ma femme.

Bref, ma femme se trouvait être ma grand-mère car elle était la mère de la femme de mon père. Moi je n'étais pas seulement le mari de ma femme, mais j'étais aussi son petit-fils et comme le mari de la grand-mère d'une personne est appelé grand-père de celle-ci, il arriva que je devins mon propre grand-père.

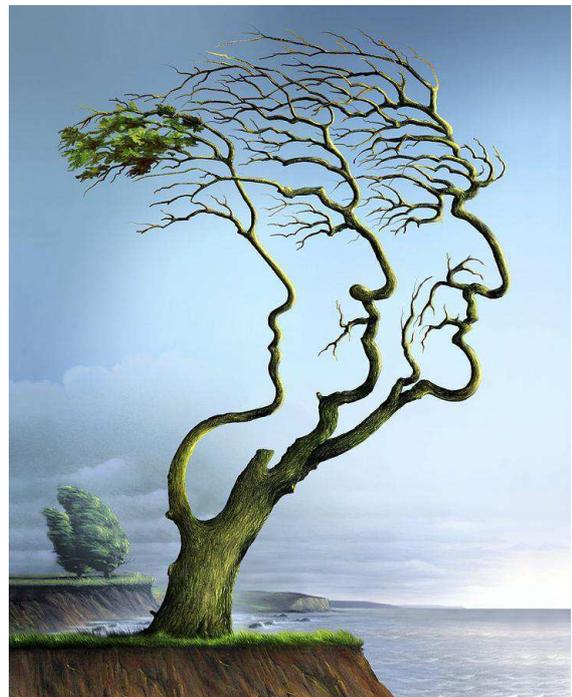
(La blague du matin).

L'arbre généalogique

Un garçon et une fille tombent éperdument amoureux l'un de l'autre.

Mais un jour, le jeune homme dit à la demoiselle : « Tu sais comme je t'aime. Tu sais que je tiens à toi plus qu'à moi-même, mais nous ne pourrons jamais nous marier ensemble ». « Pourquoi ? » demande-t-elle les larmes aux yeux. « Parce que chez nous, on se marie uniquement à l'intérieur de la famille. » « Mais enfin il peut y avoir une exception ? » « J'ai contrôlé tout l'arbre généalogique » dit le jeune homme « il n'y a jamais eu une seule exception : mon grand-père a épousé ma grand-mère, mon oncle a épousé ma tante, mon père a épousé ma mère... »

(La blague du matin).



Impressum :

Eric Nusslé, rédacteur,
Olivier Lador, André Durussel
& Michel Kreis, correspondants ;
Marinette Nusslé, Sylvain Gailloud
& Jean-Samuel Py, correcteurs.